

PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

CONVENTION FINANCIÈRE ANNUELLE RELATIVE AU CONTRAT DE RURALITÉ ANNÉE 2019

ENTRE

L'État, représenté par le Préfet de la Haute-Saône, Monsieur Ziad KHOURY,
d'une part,

ET

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du pays Graylois, représenté par son président, Monsieur Frédérick HENNING,
d'autre part,

Dénommés les parties prenantes.

Préambule :

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de ruralité accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes. Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur six thématiques prioritaires.

La présente convention financière liste les actions à engager pour l'année 2019.

Elles pourront être cofinancées par l'État, par des subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits disponibles, pour lesquelles les actions qu'ils portent seraient éligibles.

Les crédits régionaux, les crédits de droit commun du Conseil départemental, des fonds européens ou d'autres sources de financement qui seraient destinées à apporter un complément financier aux opérations de la présente convention pourront être sollicités par les maîtres d'ouvrage.

VU le contrat de ruralité du Pays Graylois, signé le 12 juillet 2017, et plus particulièrement le plan d'actions opérationnel,

VU les financements prévus au titre de l'année budgétaire 2019 sur l'ensemble des dispositifs mobilisés dans la mise en œuvre du contrat de ruralité et de son plan d'actions,

Les parties prenantes, porteurs du contrat de ruralité, conviennent :

ARTICLE 1 : Objet

La présente convention a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du contrat de ruralité, pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2019, au regard des actions inscrites dans le plan d'actions susvisé.

ARTICLE 2 : Descriptif des actions à engager en 2019

Ces actions, qui seront à engager en 2019, sont déclinées dans le tableau récapitulatif à l'article 3.

Chacune d'elles se présente sous la forme d'une fiche-action^(*) qui comporte au moins les rubriques suivantes :

- l'axe prioritaire du contrat
- la désignation / l'objet de l'action
- sa localisation
- son descriptif sommaire
- le maître d'ouvrage
- le budget de l'action
- la part mobilisée par le maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)
- la part attendue par l'État (*dotation, crédit de droit commun, crédits spécifiques, ...*)
- le calendrier de réalisation
- les indicateurs de suivi et d'évaluation.

Ainsi que toute autre indication utile aux co-financeurs.

ARTICLE 3 : Financement des actions concrètes opérationnelles annuelles

Le financement de chacune des actions est réalisé sur la base des décisions fixant la contribution apportée, selon les modalités définies par chacun des dispositifs mobilisés.

Concernant les dotations de l'État, la présente convention ne prend en compte que les projets pour lesquels les porteurs de projet ont transmis les dossiers conformes correspondants aux services instructeurs. Pour chaque opération retenue, un arrêté attributif de subvention sera édité qu'à l'issue de l'ouverture des plis et des autorisations réglementaires (loi sur l'eau, permis de construire...)

() sous réserve de production ou d'actualisation par le Maître d'ouvrage.*

Au titre de l'année budgétaire 2019, sur la base des actions programmées listées à l'annexe 1 de la présente convention, les crédits appelés s'élèvent ainsi, à :

Axe	Action	Maître d'ouvrage	Montant Total H.T	Montant Subventionnable H.T	Part État H.T	Taux	Observations
Attractivité Du territoire	Création d'une liaison douce	Gy	19 017,00 €	19 017,00 €	7 606,00 €	40 %	DSIL
Accès aux Services publics Et aux soins	Réhabilitation du collège Leroi Gourhan de Champlitte en pôle scolaire	Champlitte	789 791,50 €	789 791,50 €	315 916,60 €	40 %	DSIL
Revitalisation du bourg Centre	Requalification de la caserne des pompiers en cabinet médical	Beaujeu – St Vallier – Pierrefeu et Quitteur	129 600,00 €	129 600,00 €	51 840,00 €	40 %	DSIL
Revitalisation du bourg Centre	Rénovation thermique de la mairie	Villers Vaudey	11 188,00 €	11 188,00 €	5 594,00 €	50 %	DSIL Grandes priorités
Accès aux Services publics Et aux soins	Sécurisation des établissements scolaires et petite enfance	Gray	69 126,97 €	69 126,97 €	27 650,78 €	40 %	DSIL Grandes priorités
Transition Écologique	3ème tranche installation de LED en éclairage public	Arc-les-Gray	155 550,00 €	155 550,00 €	38 028,00 €	24,45 %	DSIL Grandes priorités
Revitalisation du bourg Centre	Réhabilitation de 2 logements communaux	Fresne-Saint-Mames	111 696,00 €	96 856,00 €	29 056,80 €	30 %	DSIL Grandes priorités
Revitalisation du bourg Centre	Revêtement sol salle des fêtes	Citey	8 162,25 €	8 162,25 €	2 856,78 €	35 %	DSIL Grandes priorités
Transition Énergétique	Réalisation d'un Schéma directeur de développement des EnR À l'échelle du Pays	CC DU PAYS GRAYLOIS	52 110,00 €	52 110,00 €	21 000,00 €	40 %	FNADT
Revitalisation du bourg Centre	Achèvement chemin piétonniers – village aux quartiers des Moulinots et des Chailles	Ancier	28 437,00 €	28 437,00 €	9 952,95 €	35 %	DETR
Accès aux Services publics Et aux soins	Construction d'un périscolaire à Gy	CC DES MONTS DE GY	904 031,00 €	904 031,00 €	226 007,75 €	25 %	DETR
Accès aux Services publics Et aux soins	Accessibilité mairie, église et cimetière	Choye	6 122,62 €	6 122,62 €	2 020,46 €	33 %	DETR
Accès aux Services publics Et aux soins	Travaux de mise en accessibilité de la bibliothèque	Gray-la-Ville	5 994,00 €	5 994,00 €	2 397,60 €	40 %	DETR
Revitalisation du bourg Centre	aménagement de rues dans le cadre du SAUC -3ème tranche	Pesmes	196 503,61 €	196 503,61 €	58 951,08 €	30 %	DETR
Accès aux Services publics Et aux soins	Accessibilité PMR et réhabilitation de l'ancienne école en secrétariat de mairie	Vaite	91 060,00 €	91 060,00 €	31 871,00 €	35 %	DETR
Revitalisation du bourg Centre	Réalisation de 3 aires multisports	CC DES MONTS DE GY	205 900,00 €	156 899,70 €	62 759,88 €	40 %	DETR
Revitalisation du bourg Centre	Aménagement d'un espace nature et partage	Chargey-les-Gray	38 445,00 €	38 445,00 €	11 533,50 €	30 %	DETR
Attractivité Du territoire	Restructuration du gymnase municipal	Frétingney-et-Véloreille	1 062 362,14 €	1 062 362,14 €	478 062,96 €	45 %	DETR
Total en €			2 822 734,95 €		905 043,18 €		
Total crédits État sollicités (DETR, DSIL, FNADT)						905 043,18 €	

ARTICLE 4 : Durée

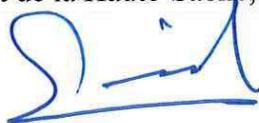
La présente convention est signée pour l'année 2019 correspondant à l'année budgétaire.

ARTICLE 5 : Suivi

Le comité de pilotage du contrat de ruralité assure le suivi de la réalisation des actions et des engagements des signataires et des partenaires.

Fait à Vesoul, le 02 SEP. 2019

Le Préfet de la Haute-Saône,



Ziad KHOURY

Le Président du PETER du pays Graylois,



Frédérick HENNING

CONVENTION ANNUELLE DE FINANCEMENT 2019

ANNEXE 1

Liste des actions programmées en 2019 et leurs modalités de réalisation

→ voir les fiches actions jointes

Contrat de ruralité
Fiche action Programme opérationnel 2019

FICHE-ACTION N°1

INTITULE ACTION	Réhabilitation du collège Leroi Gourhan de Champlitte en pôle scolaire
Thématique(s) de rattachement	Thématique 1 - Accès aux services et aux soins Objectif 1.2 – création, amélioration et/ou développement des équipements et des services au public en milieu rural
DESCRIPTIF ACTION	<p>L'adoption du schéma départemental des collèges de Haute-Saône a entraîné la fermeture définitive du collège de Champlitte à la fin de l'année scolaire 2016/2017.</p> <p>Les collégiens se retrouvent désormais répartis entre les collèges de Dampierre, de Gray (collège Delaunay), de Fontaine Française en Côte d'Or et de Prauthoy en Haute Marne.</p> <p>Depuis, le bâtiment a été cédé à la commune de Champlitte et abrite depuis la rentrée 2017 les 4 classes de l'école élémentaire et la restauration scolaire.</p> <p>Les objectifs de l'opération sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réhabilitation d'un bâtiment pour permettre aux enseignants d'exercer leur activité dans de bonnes conditions et dans des locaux plus fonctionnels, • La scolarisation des enfants de la maternelle et du primaire, sur un site unique, dans des conditions optimales. <p>Il s'agit de regrouper sur un même site :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Au rez-de-chaussée</u> : espace maternelle (45 élèves sur 2 classes), salle de motricité, salles de repos, espaces de restauration, des salles mutualisées pour la maternelle et le primaire ainsi que le bureau de la direction des maternelles. • <u>Le 1^{er} étage</u> accueillera les classes de primaire (80 élèves sur 4 classes), la BCD, une salle informatique et deux bureaux (un pour la direction et un autre pour les enseignants). Un espace sera également réservé et aménagé pour accueillir l'association « la joie de vivre » club des anciens » (<i>hors demande d'appui financier</i>). <p><u>Total des surfaces</u> :</p> <p>Maternelle : 430,77 m² Primaire : 618,51 m² Communs : 91,93 m² Restauration et salle mutualisée : 382,53 m²</p>

Contrat de ruralité Fiche action Programme opérationnel 2019

	<p>Seront accueillis dans les locaux les enfants des communes suivantes : Champlitte, Champlitte-la-Ville, Frettes, Leffond, Margilley, Montarlot-lès-Champlitte, Nouvelle-lès-Champlitte, Framont, Argillères et Percy-le-Grand.</p> <p>Les travaux envisagés concernent essentiellement de travaux de réaménagement intérieur (menuiseries, cloisons, sols, plomberie, électricité...) et des abords immédiats dédiés aux 2 cours : primaire et maternelle (cour avec jeux pour la Maternelle notamment et séparation des 2 classes avec grillage).</p>
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Champlitte
MAITRE D'OEUVRE	Agence Rochet-Blanc
PARTENAIRES DU PROJET	<p><u>Partenaires techniques</u> :</p> <p><u>Partenaires financiers</u> : Etat, Département 70</p>
LOCALISATION	Allée du Sainfoin, 70 600 Champlitte (à proximité immédiate du château-musée)
CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	<p>Travaux de novembre 2019 à juin 2020</p> <p>Ouverture des 2 classes pour la rentrée scolaire de septembre 2020</p>
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<p><u>Indicateur de réalisation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des travaux. <p><u>Indicateurs de résultats</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de projets pédagogiques, • Réponse aux besoins des parents (via un questionnaire de satisfaction par exemple). • Rencontres inter-générationnelles • Mutualisation des espaces <p><u>Indicateurs d'impact</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintien et développement du service dans la commune, • Intégration d'enfants de communes voisines en cas de fermeture de RPI voisins, • Augmentation de la capacité d'accueil.



Contrat de ruralité
Fiche action Programme opérationnel 2019

COÛT GLOBAL PREVISIONNEL	566.982,82 HT
MOYENS HUMAINS	Réalisation via un prestataire externe
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Etat (Contrat de Ruralité – 30%) : 170.094,84€ Département 70 (politique sectorielle – 30%) : 170.094,84€ Autofinancement (40%) : 226.793,12 €

**Contrat de ruralité
Fiche action Programme opérationnel 2019**

FICHE-ACTION N° 2

INTITULE ACTION	Création d'une liaison douce
Thématique(s) de rattachement	Thématique 4 - Mobilité Objectif 4.1 – Développement des alternatives à la voiture et des modes de déplacement « actifs »
DESCRIPTIF ACTION	La commune de Gy souhaite créer un cheminement doux, avec des aménagements paysagers, afin de relier le futur pôle éducatif (en construction), le collège public Raymond Gueux, le gymnase, le terrain de football et l'EHPAD Le Verger.
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Gy
MAITRE D'OEUVRE	Bureau d'Études Technique PERCHET (21260 SACQUENAY)
PARTENAIRES DU PROJET	<u>Partenaires techniques</u> : / <u>Partenaires financiers</u> : État
LOCALISATION	Le projet se fera en prolongement de la rue du Stade à GY.
CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	Appel d'offres en cours Travaux prévus à partir de septembre-octobre
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des travaux, • Nombre d'utilisateurs de la voie, • Mise en œuvre de projets pédagogiques et intergénérationnels entre le pôle éducatif, le collège et l'EHPAD
COÛT GLOBAL PREVISIONNEL	19.017 euros HT
MOYENS HUMAINS	Réalisation via un prestataire externe
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	État (Contrat de Ruralité) 40% : 7.606,80 euros Autofinancement 60% : 11.410,20 euros



FICHE-ACTION N° 3

INTITULE ACTION	Requalification de la caserne des pompiers en cabinet médical
Thématique(s) de rattachement	Thématique 1 – Accès aux services et aux soins Objectif 1.2 – Création, amélioration et/ou développement des équipements et des services au public en milieu rural
DESCRIPTIF ACTION	<p>La commune souhaite améliorer les conditions d'accès de sa population à un service de médecine générale de proximité.</p> <p>Le médecin généraliste sera recruté, sous un statut salarié, par le centre médical Cap Futur, basé à Dampierre-sur-Salon et mis à disposition de la commune à mi-temps (l'autre mi-temps étant dédié à la commune d'Autrey-lès-Gray).</p> <p>La municipalité, de son côté, projette de mettre à disposition du professionnel de santé, des locaux adaptés à l'exercice de sa profession.</p> <p>Le choix d'implantation des locaux s'est porté sur l'actuelle caserne des pompiers, en cours de transfert et donc prochainement libre de toute occupation.</p> <p>Le bâtiment offre une surface de 75m², situé en rez-de-chaussée. Il se situe au cœur du village, à proximité directe de la pharmacie et d'un parking public</p>
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Beaujeu – St Vallier – Pierrejux et Quitteur
MAITRE D'OEUVRE	SOLIHA Haute-Saône (70000 Vesoul)
PARTENAIRES DU PROJET	<p><u>Partenaires techniques</u> : /</p> <p><u>Partenaires financiers</u> : Etat, SIED et Région</p>
LOCALISATION	Le projet se situe 15 rue Haute à Beaujeu
CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	Travaux prévus début août 2019
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	



COÛT GLOBAL PREVISIONNEL	129.600 euros HT
MOYENS HUMAINS	Réalisation via un prestataire externe
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Etat (Contrat de Ruralité) : 51.840 euros HT SIED 70 : 30.000 euros HT Région BFC : 1.000 euros HT Autofinancement : 46.760 euros



**Contrat de ruralité
Fiche action Programme opérationnel 2019**

FICHE-ACTION N° 4

INTITULE ACTION	Réhabilitation de deux logements communaux
Thématique(s) de rattachement	
DESCRIPTIF ACTION	Les travaux envisagés auront pour but de remettre aux normes des appartements vacants afin de les proposer à la location et ainsi améliorer la qualité de vie pour les locataires et faire des économies d'énergie.
MAITRE D'OUVRAGE	MAIRIE DE FRESNE SAINT MAMES
MAITRE D'OEUVRE	SOLIHA
PARTENAIRES DU PROJET	<u>Partenaires techniques</u> : SOLIHA <u>Partenaires financiers</u> : organisme bancaire
LOCALISATION	2 rue de la Fontaine 19 Grande rue à FRESNE SAINT MAMES
CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	Durée des travaux 6 mois début fin 2019 début 2020
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	
COUT GLOBAL PREVISIONNEL	111 696,00 € HT
MOYENS HUMAINS	Le personnel nécessaire à la réalisation des travaux.
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Emprunt : 50 000,00 € Fonds libre : 61 696,00 € dont subvention DSIL

Contrat de ruralité
Fiche action Programme opérationnel 2019

FICHE-ACTION N° 5

INTITULE ACTION	Accessibilité de la mairie, de l'église et du cimetière
Thématique(s) de rattachement	Prioritaire : Accès aux services et aux soins
DESCRIPTIF ACTION	La commune souhaite réaliser 2 places de parking aux normes PMR pour l'accès à la mairie, à l'église et au cimetière et la mise aux normes PMR de deux passages piéton desservant directement la mairie. Un escalier menant à l'église et au cimetière sera mis aux normes.
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Choye
MAITRE D'OEUVRE	Consultation en cours
PARTENAIRES DU PROJET	<u>Partenaires techniques</u> : / <u>Partenaires financiers</u> : Communauté de communes, État, Département
LOCALISATION	Commune de Choye
CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	Début des travaux : septembre 2019
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	
COUT GLOBAL PREVISIONNEL	6 122,62 € HT
MOYENS HUMAINS	Le personnel nécessaire à la réalisation des travaux
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Etat (DETR, Contrat de Ruralité) : 2 020,46€ Département : 500,00 € Comcom : 2 376,00 € Autofinancement : 1 225,00 €



FICHE-ACTION N° 6

INTITULE ACTION	Mise en accessibilité de la bibliothèque municipale
Thématique(s) de rattachement	Accès aux services publics et aux soins
DESCRIPTIF ACTION	changement de la porté d'entrée – enlèvement du seuil d'entrée
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Gray-la-ville
MAITRE D'OEUVRE	Commune de Gray-la-ville
PARTENAIRES DU PROJET	<u>Partenaires techniques</u> : sociétés locales <u>Partenaires financiers</u> : Etat
LOCALISATION	Bibliothèque
CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	Courant 2019
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	
COUT GLOBAL PREVISIONNEL	9554€
MOYENS HUMAINS	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Etat : 2397.60€ Commune :3596.40€



FICHE-ACTION N° 7

INTITULE ACTION	Restructuration du gymnase municipal
Thématique(s) de rattachement	Attractivité du territoire
DESCRIPTIF ACTION	Réhabilitation et extension du gymnase
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Fretigney et Velloreille
MAITRE D'OEUVRE	Me ROCHET-BLANC
PARTENAIRES DU PROJET	<u>Partenaires techniques</u> : <u>Partenaires financiers</u> : Etat, Région, Département
LOCALISATION	Rue du Gymnase 70130 Fretigney et Velloreille
CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION	Juin 2019 à mars 2020
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse du coût énergétique - Amélioration des conditions de jeux - Augmentation de la fréquentation - Adéquation avec le pôle jeunesse environnant
COUT GLOBAL PREVISIONNEL	1 062 362.14 € HT
MOYENS HUMAINS	12 lots de travaux + maîtrise d'œuvre
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	DETR : 45 % CD70 : 12 % Région : 18 %